



Le Saint-Siège

MESSAGE DU PAPE JEAN-PAUL II POUR LE CARÊME 1988

Chers Frères et Sœurs dans le Christ, Dans la joie et l'espérance, je voudrais, par ce Message de Carême, vous exhorter à la pénitence qui produira en vous les fruits spirituels abondants d'une vie chrétienne plus dynamique et d'une charité effective. Le temps du Carême, qui marque profondément la vie de toutes les communautés chrétiennes, favorise l'esprit de recueillement, de prière, d'écoute de la Parole de Dieu ; il incite à répondre généreusement à l'appel du Seigneur exprimé par le Prophète : «Voici le jeûne que je préfère : ... partager ton pain avec celui qui a faim, recueillir chez toi les pauvres sans abri... Alors tu crieras et le Seigneur répondra, tu appelleras, il dira : « Me voici ! » (Is 58, 6.7.9). Le Carême de 1988 se déroule dans le contexte de l'Année mariale, à l'approche du deuxième millénaire de la naissance de Jésus, le Sauveur. En contemplant la maternité divine de Marie, elle qui porta en son sein le Fils de Dieu et entoura d'une sollicitude spéciale l'enfance de Jésus, s'impose à mon esprit le drame douloureux de tant de mères dont l'espérance et la joie sont brisées par la mort précoce de leurs enfants. Oui, chers Frères et Sœurs, je vous demande de penser à ce scandale de la mortalité infantile dont les victimes se comptent par dizaines de milliers chaque jour. Des enfants meurent avant d'avoir vu le jour, d'autres n'ont qu'une brève et douloureuse existence que viennent écourter des maladies pourtant faciles à éviter. Des enquêtes sérieuses montrent que, dans les pays les plus cruellement éprouvés par la pauvreté, c'est chez les enfants que l'on constate le plus grand nombre de morts dues à une déshydratation aiguë, à des parasites, à de l'eau polluée, à la faim, au manque de vaccination contre les épidémies, et même au manque d'affection. Dans de telles conditions de misère, un grand nombre d'enfants meurent prématurément, d'autres sont tellement atteints que leur développement physique et psychique est compromis, que leur simple survie reste précaire et qu'ils sont désavantagés pour trouver une place dans la société. Les victimes de cette tragédie, ce sont les enfants naissant dans des situations de pauvreté qui résultent trop souvent des injustices sociales, ce sont les familles qui manquent des ressources nécessaires et que blesse à jamais la mort prématurée de leurs enfants. Rappelons-nous avec quelle détermination le Seigneur Jésus a voulu se montrer solidaire des enfants : Il a appelé à lui un petit enfant, il l'a placé au milieu d'eux et il a déclaré : « Quiconque accueille un petit enfant tel que lui à cause de mon nom, c'est moi qu'il accueille... » ; il a ordonné : « Laissez les petits enfants et ne les empêchez pas de venir à moi » (cf. Mt 18, 2.5 ; 19, 14). Je vous exhorte vivement, en ce temps liturgique du Carême, à vous laisser saisir par l'Esprit de Dieu, qui peut rompre les chaînes de l'égoïsme et du péché. Partagez en esprit de solidarité avec ceux qui ont moins de ressources. Donnez, non seulement de votre superflu mais encore de ce qui vous est peut-être nécessaire, afin de soutenir généreusement toutes les actions et les projets de votre Église locale, spécialement pour assurer un avenir juste aux enfants les moins protégés. Ainsi, chers Frères et Sœurs dans le Christ, brillera votre Charité : « Alors, en voyant ce que vous faites de bien, tous rendront gloire à votre Père qui est aux cieux » (Mt 5, 16). Que pendant ce Carême, à l'exemple

de Marie qui accompagna fidèlement son Fils jusqu'à la Croix, se fortifie notre fidélité au Seigneur et que notre vie généreuse témoigne de notre obéissance à son commandement ! De tout cœur, je vous bénis, au nom du Père, du Fils et de l'Esprit Saint. Amen. *9 février 1988*

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana